



33570

COMPTE RENDU

L'an deux mille vingt et un, le neuf septembre, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CIBARD dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur AMOREAU Pascal, Maire

Présents : Mmes FOREST Nathalie, PETIT Josiane, AUTHIER Brigitte et Mrs AMOREAU Pascal, BESSOU Lucien, DUGRAND Patrick, GARACH Henri, BLONDET Nicolas, DELPY Fabien et PIMBERT Éric.

Excusés :

Absent :

Ouverture de la séance : 18h30

Confirmation de l'approbation du précédent Compte Rendu (envoyé par mail) :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le précédent compte rendu.

Présentation des documents signés par Monsieur le Maire :

Date	Destinataire(s) du courrier	Objet du courrier
04/08/2021	Maître Médéric BELLIVIER DE PRIN Notaire à Coutras	Acceptation du CU 033 386 21 F 0001
04/08/2021	Maître Marie GALLOT Notaire à Galgon	Acceptation du CU 033 386 21 F 0002
05/08/2021	CERCEAU (Cabinet Géomètre)	Dossier division parcellaire – Michel du Bos Section AB n°359-365-361
05/08/2021	CERCEAU (Cabinet Géomètre)	Dossier bornage – Le Bourg Section AD n°267-315-316
08/08/2021	SARL Laurent PEREZ	Devis chauffage électrique

Validation adressage suite à la Commission Voirie :

Mr Patrick DUGRAND responsable de la Commission Voirie présente au Conseil Municipal le dossier terminé concernant le nouvel adressage.

Ce dossier a été effectué lors des différentes réunions de la commission voirie, il se compose des nouvelles dénominations et numérotations des voies.

Après avoir entendu l'exposé de Mr DUGRAND, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents et représentés approuve les nouvelles dénominations et numérotations des voies comme énoncées dans le dossier.

Mr Patrick DUGRAND précise que lors de la dernière réunion de la commission voirie, la majorité des présents ont décidé de ne pas organiser de réunion publique.

Décision Modificative n°1 (virement de compte à compte):

Mr le Maire informe le Conseil Municipal de la décision modificative. En effet, suite au vote du budget et au changement de certains projets, il est nécessaire de changer des affectations budgétaires. Toutefois, cette somme était prévue au budget, il s'agit simplement de changement de compte.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 020 : Dépenses imprévues Invest	1 600,00 €	
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues Invest	1 600,00 €	
D 203 : Frais études, rech. dev., insert°		1 600,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles		1 600,00 €

Délibération n°13-2021 – Modification des statuts du SDEEG :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différentes modifications concernant le nouveau statut du SDEEG.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés adopte les modifications du nouveau statut du SDEEG.

Questions Diverses :

Location du foyer rural par l'Association OCARINA.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que l'Association OCARINA de Francs, nous a loué le foyer rural deux week-ends de suite pour organiser des lotos. L'association serait peut-être intéressée pour louer le foyer rural plusieurs fois par an. Mr le Maire demande son avis au Conseil.

Le Conseil Municipal est d'accord sur le principe mais veut privilégier en priorité les administrés de la commune. Donc il propose une location de une fois par mois au maximum sauf si besoin de dernière minute et que le foyer rural est libre.

Vœux du Maire 2022 :

Le Conseil Municipal décide d'organiser la cérémonie des vœux du Maire le samedi 08 janvier 2022.

SMICVAL – Interdiction du plastique à usage unique.

Le SMICVAL demande au Conseil Municipal de prendre une délibération concernant l'interdiction de l'utilisation du plastique à usage unique afin de rejoindre « la charte ma commune Zéro Déchet ».

Monsieur le Maire donne son avis et pense que le bon sens ne devrait pas avoir besoin de délibération, il propose au Conseil Municipal de modifier le règlement de location du foyer rural en ajoutant un article rappelant au locataire de ne pas utiliser de plastique à usage unique.

Le Conseil Municipal est en accord avec Mr le Maire.

Investissement 2022 :

Mr le Maire demande au Conseil Municipal de commencer à réfléchir à propos des travaux d'investissements 2022.

Aménagement salaire de Mr Wilfried PETIT.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Mr Wilfried PETIT (Adjoint Administratif et Technique) n'a plus droit au supplément familial, ce qui lui engendre une perte de salaire.

Mr le Maire propose au Conseil Municipal que le montant de la perte soit transféré sur le RIFSEEP afin de lui conserver son salaire sans impacter le budget.

Le Conseil Municipal accepte la proposition de Mr le Maire.

Clôture de la séance : 20h00